

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Montpellier / lycée Jean Monnet Montpellier - Licence - Sciences et technologies - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Montpellier / lycée Jean Monnet Montpellier - Licence - Sciences et technologies - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Jury par défaut	Tous les candidats	36	403	161	238	21	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNOLOGIES :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

Ce parcours a pour objectif principal de former des étudiants de licence qui s'orienteront vers les masters MEEF premier degré, en leur permettant d'acquérir des connaissances et des compétences pluridisciplinaires et professionnelles indispensables à la réussite au concours et à l'exercice du métier. Il répond à la volonté ministérielle d'engager la professionnalisation des enseignants en amont du master.

Outre les attendus indiqués par le document de cadrage national, qui insiste sur les compétences en mathématiques et en sciences, les candidats à l'inscription dans ce parcours doivent répondre aux attendus suivants :

- Etre intéressé par l'étude de la langue française et par l'étude de la littérature et des arts ; cette formation requiert en effet une appétence pour les textes littéraires, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue
- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement ; ce parcours suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toutes natures et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés
- Avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation / Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale ; ce parcours suppose un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines ; ce parcours a pour objet l'étude et la compréhension des phénomènes d'enseignement et d'apprentissage, y compris dans leurs dimensions psychologiques, sociologiques et philosophiques.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

- 2 semestres

- 250 heures par semestre

La répartition des cours s'effectue de la manière suivante :

- en L1, 75% des cours dispensés au Lycée Jean Monnet et 25% à la Faculté d'éducation de l'Université de Montpellier
- en L2, 50% des cours dispensés au Lycée Jean Monnet et 50% à la Faculté d'éducation de l'Université de Montpellier
- en L3, 25% des cours dispensés au Lycée Jean Monnet et 75% à la Faculté d'éducation de l'Université de Montpellier.

--

+ d'info sur l'offre de formation : <https://formations.umontpellier.fr/fr/index.html>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est réunie dans un premier temps pour définir les critères quantitatifs d'évaluation des candidats. Afin de définir précisément ces critères, elle s'est appuyée sur l'analyse préalable, effectuée par un groupe de travail pluridisciplinaire, des résultats obtenus par les étudiants en licence durant l'année en cours, croisés avec leur cursus scolaire antérieur.

L'un des objectifs principaux de la formation étant de préparer les étudiants à l'entrée en Master MEEF 1^{er} degré, priorité est donnée aux disciplines enseignées en école, ainsi qu'aux disciplines évaluées lors du concours (CRPE).

Les critères retenus, qui font ensuite l'objet du paramétrage de l'algorithme, sont les résultats obtenus par les candidats aux épreuves de français du baccalauréat, ainsi que les notes obtenues en classes de 1^{ère} et terminale, sur la base des bulletins scolaires, et ce notamment dans les matières scientifiques, la licence « pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » étant un parcours de la licence « sciences et technologies ».

La fiche Avenir, ainsi que la cohérence entre la formation proposée et le projet professionnel du candidat, sont également primordiales.

L'algorithme ainsi pondéré, sur la base des critères définis par la commission d'examen de vœux, permet de générer un premier classement 'brut' des candidatures.

La commission d'examen des vœux s'est réunie une seconde fois pour déterminer le classement définitif des candidats, en tenant compte du pré-classement issu de l'algorithme, mais aussi de critères qualitatifs, tels que définis dans les attendus locaux pour l'entrée en licence :

* Etre intéressé par l'étude de la langue française et par l'étude de la littérature et des arts (appétence pour les textes littéraires, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue).

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement (qualités dans la compréhension fine de textes de toutes natures et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés).
- * Avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation / Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale (intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives).
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines (le parcours ayant pour objet l'étude et la compréhension des phénomènes d'enseignement et d'apprentissage, y compris dans leurs dimensions psychologiques, sociologiques et philosophiques).

Pour ce faire, les membres de la commission ont examiné plus particulièrement les motivations exprimées par les candidats ainsi que l'avis des équipes pédagogiques des classes de terminale.

La commission a également examiné en détail les dossiers des candidats déjà bacheliers : pour ceux-ci en effet, les éléments quantitatifs sont insuffisants et ne permettent pas un classement objectif par l'algorithme. Chacune de ces candidatures a donc fait l'objet d'un examen particulier, et la commission a particulièrement apprécié, pour les candidats bacheliers en cours de réorientation académique, l'obtention d'une mention à l'examen.

La commission d'examen des vœux a également, à cette occasion, départagé les éventuels ex-aequo : elle s'est appuyée pour cela sur les résultats obtenus par les candidats principalement en mathématiques et français, ces deux disciplines étant prédominantes lors du concours CRPE.

Par ailleurs, et pour chaque candidat, la commission a déterminé, lors de l'examen qualitatif des dossiers, les 'parcours adaptés' : elle s'est là encore appuyée sur les résultats obtenus en français et mathématiques, les parcours adaptés étant constitués d'enseignements renforcés dans ces deux disciplines lors de l'année de L1 (« parcours adapté français », et « parcours adapté mathématiques »).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux recommande aux candidats de compléter avec la plus grande rigueur l'ensemble des éléments requis pour l'examen de leur candidature. Si l'ensemble des résultats obtenus en classes de 1^{ère} et Terminale sont pris en compte, ce sont en particulier les notes obtenues en français et mathématiques qui sont prépondérantes, entre autres car ce sont ces résultats qui permettent de départager les candidats ex-aequo.

Par ailleurs, le projet de formation motivé est très important : il permet en effet aux membres de la commission de percevoir l'intérêt des candidats pour les métiers de l'enseignement ainsi que leur représentation du métier. Cela est d'autant plus vrai pour les candidats déjà bacheliers qui, pour un certain nombre d'entre eux, sont sortis du système scolaire depuis un certain temps. Leur éventuelle expérience dans des fonctions d'animation ou d'encadrement d'enfants peut constituer une plus-value lors de l'examen de leur candidature.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	épreuves anticipées du baccalauréat	Notes obtenues à l'ensemble des disciplines des épreuves anticipées	Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français	Essentiel
	Niveau en langue française	Obtention du certificat de niveau en langue française pour les candidats concernés	Certificat de niveau en langue française (candidats ne possédant pas la nationalité française ou n'étant pas titulaire d'un baccalauréat français)	Essentiel
	Résultats académiques en classe de 1ère	Notes obtenues à l'ensemble des disciplines	Bulletins de 1ère (1er, 2ème et 3ème trimestre)	Essentiel
	Résultats académiques en classe de Terminale	Notes obtenues à l'ensemble des disciplines	Bulletins de terminale (1er et 2ème trimestre)	Essentiel
	Résultats académiques en classe de Terminale	Notes obtenues à l'ensemble des disciplines	Bulletin de terminale (3ème trimestre) pour les candidats titulaires du baccalauréat	Essentiel
	Résultats du DAEU/Brevet français	Résultats obtenus pour les candidats concernés	Résultats du DAEU/Brevet français pour les candidats titulaires du DAEU	Essentiel
	Résultats du diplôme étranger (équivalent au Bac)	Notes obtenues à l'ensemble des disciplines	Résultats du diplôme étranger (équivalent au Bac) pour les candidats étrangers	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Résultats dans l'enseignement supérieur	Notes obtenues à l'ensemble des disciplines	Bulletins du supérieur /attestations de réussite et /ou diplômes obtenus depuis le baccalauréat pour les étudiants ayant déjà été inscrit dans l'enseignement supérieur	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats obtenus pour les candidats concernés	Pouvoir argumenter un raisonnement	Qualités dans la compréhension fine de textes de toutes natures et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés	Important
Savoir-être	Faire preuve de curiosité intellectuelle	Intérêt pour les sciences humaines	Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation	Projet de formation motivation	Important
	Cohérence du projet	Cohérence entre le projet exprimé et les objectifs de la formation	Fiche avenir	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale		Intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives	Peut-être pris en compte pour départager des candidatures équivalentes

Signature :

Philippe AUGÉ,

Président de l'établissement Université de

Montpellier / lycée Jean Monnet Montpellier